

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 104 (1968)
Heft: 31

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Tournage du film « Yvon Yvonne », présentant la méthode « Bon départ », dans une classe enfantine de Lausanne (voir en page 542)

Communiqués

VAUD

X^e Séminaire d'automne de la SPV - 1968

du 21 au 23 octobre

LIEUX ET OUVERTURE DES COURS

Crêt-Bérard/Puidoux, grande salle de Crêt-Bérard : lundi 21 octobre 9 h. 30.

Cours n° 2, Précalcul
5, Sciences I (degré inférieur)
9, Vannerie
10, Plein air et tournoi
11, Marionnettes
14, Lecture (AVEA)
15, Dissertation française

Lausanne, école primaire de la Croix-d'Ouchy : lundi 21 octobre à 9 h. 30.

Cours n° 8, Sciences IV (M. Blanc)

Soirée récréative : Lundi 21 octobre, à 20 h. à Crêt-Bérard : concert de musique de chambre par le quatuor Grivel. Tous les membres de la SPV y sont cordialement invités.

Chexbres, Hôtel Victoria : lundi 21 octobre, à 9 h. 30.

Cours n° 3, Cuisenaire (débutants)
4, Cuisenaire (M. R. Dyens)
7, Sciences III (M. Falconnier)
12, Peinture sur tissu

Chexbres, Hôtel Victoria : mercredi 23 octobre, à 9 h. 30.

Cours n° 16, Instruction civique

Genève, Télévision Suisse Romande, pl. des Eaux-Vives 6 : lundi 21 octobre, à 9 h. 30.

Cours n° 13, Télévision

Le responsable des cours :
A. Rochat, secr. SPV.

Poste au concours, avec délai au 15 octobre 1968

Inspecteur primaire

Titres exigés : Brevet d'instituteur et brevet pour l'enseignement dans les classes supérieures ou titre jugé équivalent. (Voir « Feuilles des Avis officiels » du 1.10.68.)

Un monde inconnu : l'enfant

Institutrices et instituteurs sont, comme les parents, jour après jour en face de cet être attachant, parfois rebutant, souvent énigmatique : l'enfant.

On sait combien Freud et ses successeurs ont éclairé les mystères de « l'âme enfantine ».

Mais, trop souvent, le psychanalyste reste confiné dans son domaine propre, tandis que le pédagogue œuvre dans le sien. Lourde est la tâche et de l'un et de l'autre.

Mais une rencontre du psychanalyste et du pédagogue ne peut qu'être profitable à l'un et à l'autre, et surtout à l'enfant.

Il se trouve que M. Baroni joint à sa formation d'enseignant une formation en psychanalyse. C'est dire combien le cours qu'il donnera cet hiver à Lausanne peut être utile aux enseignants.

Ce cours sera centré sur trois thèmes :

- la mère et l'enfant ;
- le père et l'enfant ;
- l'école et l'enfant.

Seront notamment étudiés : le rapport affectif maître-enfant — la vraie et la fausse vocation pédagogique — les cas de pseudo-débilité mentale — la valeur du fameux « quotient intellectuel » — les tests d'orientation — l'échec scolaire...

Ce cours aura lieu au Palais de Rumine, auditoire XV,

tous les deux mercredis de 20 h. 15 à 22 h., et cela à partir du 30 octobre 1968.

Dates des leçons : 30 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre 1968, 15 et 29 janvier, 12 et 26 février, 12 mars 1969.

Programme détaillé et inscriptions : Secrétariat de l'Université populaire, rue Pichard 12, 1000 Lausanne.

Prix du cours 9 fr. (CCP UPL 10 - 106 06).

NOTRE DESTIN NATIONAL ET LA JEUNESSE

Conférence de M. N. Celio, conseiller fédéral
Lausanne, 9 novembre 1968

A l'occasion de l'Assemblée générale des **Rencontres Suisses**, le conseiller fédéral N. Celio donnera une conférence à Lausanne, au Palais de Beaulieu, le samedi 9 novembre 1968, à 15 heures.

Cette conférence n'est pas publique, mais le comité des Rencontres Suisses désire offrir aux enseignants romands et, par eux, à quelques élèves des classes terminales, la possibilité de venir entendre le conseiller fédéral N. Celio.

Des invitations peuvent donc être demandées, **par écrit**, au secrétariat des Rencontres Suisses, rue Beau-Séjour 18, 1003 Lausanne.

Ces invitations devront être présentées à l'entrée. Dernier délai pour les inscriptions définitives : 30 octobre.

Genève**Centre d'information SPG**

Chers collègues,

Notre Centre a l'avantage de mettre à votre disposition un ouvrage indispensable à tous ceux d'entre vous qui veulent se mettre à l'écoute des temps actuels, sans trop se torturer l'esprit :

Math. moderne, à l'usage des instituteurs.

Jusqu'à ce jour, tous les travaux abordant ce sujet ont été conçus par des professeurs de mathématiques en vue de l'enseignement de la math. moderne dans le 1er degré, on en est encore au stade expérimental.

Le travail qui vous est proposé n'est ni un cours, ni un manuel, ni une méthodologie. C'est plutôt un guide que son auteur, Fiorina, a rédigé spécialement pour ses collègues instituteurs, sur la base de la culture générale qu'ils ont reçue au cours de leurs études.

Comme il est dit dans l'introduction, il s'agit d'une
1. **présentation des notions essentielles de logique et de math. moderne**, à l'exclusion de tout développement non indispensable, présentation suivie d'environ cent
2. **exercices et problèmes expliqués**, destinés à éclairer les notions exposées, par des applications le plus souvent numériques, correspondant à des situations réelles. Plusieurs exercices sont à la portée des élèves de l'école primaire.

Cet essai méthodique comprend 11 chapitres de 10 paragraphes chacun, dont la numérotation se retrouve dans les applications afin de faciliter la tâche de ceux qui auront la volonté de s'initier sérieusement au langage technique universel qu'est devenue la mathématique :

0. Logique, 1. Ensembles, 2. Opérations, 3. Relations, 4. Fonctions, 5. Nombres entiers, 6. Groupes, 7. Le continu, 8. Espaces, 9. Géométrie, 10. Exercices et problèmes.

Des considérations les plus récentes sur la mathématique sont évoquées dans l'introduction et la conclusion générale. Une bibliographie et un index alphabétique complètent ce travail de 60 pages A4.

Grâce aux conseils de Mme G. Gallay, licenciée en physique et à l'impeccable dactylographie et mise en page de Mme R. Zillweger, l'ouvrage qui vous est proposé a pu être mené à bonne fin dans des délais raisonnables.

Prix de vente : Fr. 8.— l'exemplaire.

Commandes par le CCP 12-15-155, Centre d'information SPG, avec quantité indiquée au dos du coupon, s.v.p.

Le Centre

NEUCHÂTEL**Assemblée des délégués**

Pour donner plus de temps aux sections qui désirent présenter des suggestions en vue de l'assemblée des délégués, le Comité central a reculé la date annoncée dans l'« Educateur » N° 30.

Cette assemblée aura lieu le *vendredi 6 décembre* à Neuchâtel. Les sections auront ainsi jusqu'au 6 novembre pour présenter des propositions au CC.

Genève... au bout du monde. La chronique neuchâteloise destinée au N° 30 a été mise à la poste le lundi matin 23 septembre. Elle n'est hélas parvenue à destination que le jeudi 26 au soir, soit après les délais. Les lecteurs voudront bien excuser le retard dans la parution, dû à un inexplicable retard postal.

GB.

Comité central

Séance du 19 septembre 1968 à Neuchâtel. Présidence : Claude-André Zwiackner président.

Après l'adoption du PV de la dernière séance rédigé par G. Philippin, le CC passe à l'examen de la correspondance.

Relations internes

Le comité de la section de La Chaux-de-Fonds pose un certain nombre de questions au CC relatives au fonctionnement même de la société, aux rapports du CC et des sections.

Il semble qu'à La Chaux-de-Fonds la transmission ait mal joué, et le comité a pu croire que le CC avait agi au mépris de l'opinion des sections.

Les textes des « Chaux-de-Fonnières » ne se contentent pourtant pas de demander des explications, ils mettent en cause la validité de certaines décisions du CC, et posent le problème de la représentativité des délégués des sections.

C'est du même coup remettre en question le rôle de l'« exécutif », ainsi que la liberté de manœuvre que chaque délégué de section doit pouvoir conserver, même dans le cadre d'un mandat précis.

Si l'origine de cette « tempête dans un verre d'eau » repose sur un malentendu, une information incomplète et une connaissance trop sommaire des réalités, il n'en reste pas moins que le fond du problème mérite un examen approfondi.

Une modification des statuts de la SPN, permettant une plus grande perméabilité est toujours possible, elle n'est cependant pas urgente. D'autres objets revêtent pour l'instant une importance plus grande. Cependant, le CC décide de convoquer à ce sujet une assemblée des présidents dans un futur pas trop éloigné.

Congés de représentation

Le CC avait protesté en son temps auprès du DIP au sujet du refus que certains de nos collègues avaient essayé auprès des autorités scolaires à leur demande de congé pour se rendre au séminaire de Chexbres. Le Département propose d'aborder ce sujet dans une entrevue prochaine.

Assurance-accidents

Donnant suite également à une demande de la SPN concernant l'assurance-accidents des élèves, le DIP nous informe qu'une étude est en cours.

Statut des enseignants

Le chef du Département, M. Clottu, a fait connaître à nos

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez

KAFA

soulage rapidement

poudre ou comprimés

délégués sa position quant aux postulats défendus par la SPN (voir « Educateur » N° 22).

Cette réponse est décevante. Elle sera examinée en détail dans une prochaine séance du CC à laquelle assisteront les présidents de sections. Il va sans dire que les sections auront à se prononcer à nouveau sur l'attitude que la SPN prendra en face de cet important problème.

Entrées à l'Ecole normale

Septante-huit candidats ont demandé leur admission à l'Ecole normale à la rentrée. Ce nombre, un record, peut paraître réjouissant pour l'avenir. Il convient toutefois d'examiner d'un peu plus près les voies d'accès actuelles à l'Ecole normale. Celles-ci restent mal définies. C'est ainsi que les candidats ci-dessus mentionnés ont fait état de quatre titres différents :

1) Baccalauréat pédagogique (voie normale) ; 2) baccalauréat classique ; 3) baccalauréat scientifique ; 4) diplôme de langues vivantes de l'Ecole supérieure de jeunes filles.

La valeur et la teneur du baccalauréat pédagogique, son équivalence avec les autres doivent être revus. On sait par exemple, que ce titre ne donne pas accès à l'Université. Il y a là une cote quelque peu mal taillée.

Une entrevue prochaine avec le DIP permettra d'aborder ce sujet, ainsi que le problème des enseignants étrangers que le DIP continue à engager à titre d'auxiliaires.

Stabilisation des auxiliaires

Le projet de stabilisation dont l'« Educateur » a publié l'essentiel a été bien accueilli par les comités de sections. Partout pourtant, on insiste pour que le caractère unique et exceptionnel de cette action soit stipulé clairement. Notre réponse sera arrêtée dans la séance du CC, qui a eu lieu le 27 septembre.

Concours SPN

Les sections avaient été priées de désigner deux collègues par district pour constituer la commission chargée d'étudier la mise sur pied éventuelle d'un concours destiné aux élèves des classes terminales.

La commission, présidée par Marcel Jaquet, ancien président du CC, est constituée comme suit :

Neuchâtel : Francis Houriet et Roland Weil ;
Boudry : André Aubry et Gino Gioria ;
Val-de-Travers : Georges Müller et Claude Jeanneret ;
La Chaux-de-Fonds : Francis Wolf et Jean-Paul Aubert ;
Le Locle : Roland Fidel et Herbert Zill ;
le Val-de-Ruz n'a pas encore désigné de représentants.

Appréciation du travail scolaire

La commission officielle d'étude à laquelle appartiennent nos collègues M^{lle} Theurillat et H. Guye, délégués de la SPN vient de déposer un deuxième rapport. Celui-ci sera examiné en détail par le CC. En attendant, H. Guye, à titre d'information, en donne les lignes générales.

L'expérimentation menée dans quelques classes devrait être poursuivie et étendue dans le cadre d'un district, par exemple. Seule une expérimentation poussée et assez longue permettra de dégager des critères valables.

L'Ecole préprofessionnelle étant une des sections de l'enseignement secondaire, il n'y a aucune raison qu'elle seule soit soumise à des contrôles périodiques. L'expérience devrait donc s'étendre aux sections modernes scientifiques et classiques.

Nous reviendrons en détail sur cet important problème. Comme pour le statut des enseignants, l'enjeu est trop important pour se permettre toute précipitation.

Information

Une rencontre entre collègues secondaires et primaires ayant trait à l'information par la voie de la presse corpo-

orative, syndicale ou traditionnelle a été organisée pour le lundi 23 septembre à Neuchâtel.

Divers

La section de Boudry propose la constitution d'un dossier « courses d'écoles » dans lequel les maîtres pourraient donner tous les renseignements utiles sur la course qu'ils ont organisée pour leurs élèves. Cela constituerait petit à petit une importante documentation au service de tous.

La section du Val-de-Ruz regrette la forme qu'ont prises les épreuves d'orientation scolaire auxquelles sont soumis les élèves de 5^e année. Contrairement au principe de ce genre d'épreuve on contraint les maîtres à faire du « bachotage », surtout si, passées en novembre, ces épreuves font appel à des connaissances sensées être acquises à la fin de l'année scolaire. L'époque de la passation de ces épreuves pourrait également être revue.

Le livret de propagande édité par la SPN va sortir sous peu de presse. Il sera remis à tous les membres et sera à disposition des jeunes collègues non encore affiliés.

La section de La Chaux-de-Fonds s'inquiète des conséquences de la fréquentation assidue par certains de nos jeunes élèves des bars à café et salons de jeux. Une intervention auprès du Département de police est nécessaire, car, même si les règlements de police communaux contiennent des dispositions à ce sujet, elles ne se révèlent guère efficaces.

La commission pédagogique, poursuivant la mission qui lui a été confiée va lancer une seconde enquête relative aux liaisons entre l'école primaire et l'école préprofessionnelle. A cet effet, elle fera tenir aux titulaires concernés un nouveau questionnaire que ceux-ci voudront bien remplir et renvoyer au président : P.-A. Pélichet, instituteur aux Brenets.

Plusieurs critiques et remarques ont été émises dans le public au sujet du contenu et des textes du livre de géographie destiné au degré inférieur et moyen, sur le canton de Neuchâtel. Cet ouvrage n'est encore paru qu'en édition provisoire. La commission pédagogique sera chargée de s'occuper de ce problème.

Rectification

Dans la liste des tarifs de cotisations parue dans l'« Educateur » N° 26, une erreur s'est glissée en ce qui concerne la cotisation due par les retraités VPOD.

Page 458, sous *membres retraités VPOD*, il faut lire : Cotisation annuelle : Fr. 60.— sans le service de l'« Educateur », ou Fr. 72.— avec l'« Educateur ».

GB

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : R. HUTIN, Case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur : J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,

Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.— ; ÉTRANGER Fr. 25.—

Face à la contestation

Les événements de mai semblent tout proches et déjà la rentrée universitaire sollicite notre attention. C'est le temps de faire le point et de se préparer à aborder un semestre qui ne sera plus comme les autres. Si je désire m'entretenir de cela avec les lecteurs de l'« Educateur », c'est que le mouvement étudiant du printemps 1968 fut essentiellement pédagogique et qu'il concerne les enseignants de tous les niveaux. C'est en fait leur vocation qui a été mise en cause.

La « contestation » a débuté, à Genève, à propos de la mise en place de la loi sur la démocratisation des études et du mode d'attribution des allocations. Ce ne fut cependant qu'un prétexte à d'autres revendications, les unes de caractère plutôt technique, et mineur ; les autres de caractère nettement philosophique et, cette fois, majeur.

Concernant la technique, les étudiants ont demandé la modernisation de l'instrumentation pédagogique : des salles de cours bien équipées (moyens audio-visuels), des salles de séminaires nombreuses, des bibliothèques fournies et accueillantes. Ils ont critiqué la forme de l'enseignement et, sorte de bouc émissaire, le cours ex cathedra (dont on a su reconnaître pourtant la valeur sous certaines conditions) ; ils ont demandé la refonte du système des examens. Ils ont, en bref, revendiqué une pédagogie universitaire efficace qui cesse d'être déphasée par rapport aux activités humaines hautement rationalisées et fortement productives.

Par bonheur, ces revendications n'ont été qu'une première passe d'armes qui a vite débouché sur la vraie *contestation*, à savoir la mise en question de l'enseignement universitaire lui-même. Aussitôt, la vie de l'université a renoué avec son passé, se ressouvenant qu'à son origine, au Moyen Age, la *dispute* constituait le fond même de l'enseignement et que ce sont de telles disputes, conduites jusqu'à leur paroxysme, qui, à l'aube des Temps modernes, ont été à l'origine de la Réforme (les thèses de Luther, la dispute de Froment à Genève). Se pourrait-il dès lors que nous ayons été les témoins, ce printemps, d'une Renaissance ? A certaines heures de ferveur, nous l'avons espéré.

Les étudiants de mai 1968 appartiennent — il importe de se bien rendre compte de la chose — à la génération qui, venue au monde après la dernière guerre, n'a connu ni 39-45, ni l'entre-deux-guerres, avec le chômage et la montée des fascismes, ni, a fortiori, 14-18. Cette génération arrive à maturité au moment où les aînés, las de leurs luttes et, somme toute, assez satisfaits de ce qu'ils ont fini par se donner — chez nous du moins : la prospérité et la paix — sont enclins à penser que le monde doit être pris tel qu'il est et que les problèmes à résoudre ressortissent à une technologie qui finira bien par avoir raison des pires difficultés.

La génération d'aujourd'hui, par ailleurs, prend la suite immédiate de celle qui, étonnée de l'incohérence des affaires humaines, en avait dénoncé l'absurdité, se réfugiant dans le néant où se perdait sa « fureur de vivre ». Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui se sont manifestés ce printemps sont cependant d'une autre étoffe. Le désordre du monde les étreint ; il les révolte. Et, fait nouveau, il suscite en eux le désir, âpre, de faire quelque chose pour que ce désordre cesse, pour que la paix vienne, pour que le pain soit donné, pour que justice soit faite, pour que, chez nous, l'ensemble de la jeunesse — l'ouvrière et l'étudiante — se prépare en science et conscience à refaire le pays. Contestante, cette jeunesse est fidèle à elle-même : la contestation est consubstantielle à toute âme de vingt ans. Mais, cette fois-ci — et cela ne s'était pas vu depuis longtemps — la rumeur s'est

faite cri ; elle a été appel, pressant, adressé aux professeurs comme à la société tout entière.

Dans ce cri, il y avait une part d'inquiétude matérielle. Certains étudiants — les sociologues et les psychologues surtout — se demandent si leurs licences leur donneront, demain, du pain ; d'où leurs revendications pour que soient précisés les débouchés professionnels post-études. Mais au-delà de cette exigence — légitime — il y en eut une autre, plus grave, celle de pouvoir participer à la gestion de l'université. Présomption ? Non pas ; mais désir, accompagné d'une offre de service, d'être partie prenante au sein d'organismes dont les décisions, à long terme, engagent leur avenir.

Eprouvant que le monde change, les jeunes pensent — et il faut leur savoir gré de cet optimisme — qu'il peut être changé en bien, à condition qu'on le veuille et qu'on y mette le prix. Ils veulent pouvoir dessiner l'utopie d'aujourd'hui qui sera leur réalité de demain. L'élan le plus vigoureux, dans ce sens, est parti, des sciences humaines (sociologie, psychologie). Dans d'autres facultés, plus techniques, la poussée revendicatrice fut moins nette. Certains s'en sont réjouis, louant les « techniciens » de savoir, grâce à la nature concrète de leurs études, faire l'économie de rêves fantastiques et souhaitant que les autres — les non-techniciens — sachent prendre modèle sur eux. D'autres — et je suis de leur nombre — ont regretté cette sorte d'indifférence constatant que les « techniciens » n'avaient guère, jusqu'ici, résolu les problèmes que l'on se pose avec inquiétude, que ces problèmes, donc, doivent être d'une nature qui les soustrait aux prétentions de la technique et que, par conséquent, c'est dans une autre direction qu'il en faut chercher la solution.

En effet, le fond du débat s'est révélé d'ordre philosophique, bien qu'en de certaines heures, un peu houleuses, on ait pu se croire très éloignés de la réflexion spirituelle. Maladroitement peut-être, mais sincèrement, cela ne fait aucun doute, les étudiants sont allés au fond des choses : c'est le sens de leurs études qu'ils ont voulu qu'on dévoile et, au-delà, c'est le sens même de la vie sociale, de la vie humaine qu'ils ont désiré connaître. Quelle est notre fin, en ce monde ? Vers quoi allons-nous ? Pour quoi vivons-nous ?

De telles questions sont humaines, profondément, et ceux qui les posent attestent que l'esprit d'humanisme qui a fait les universités européennes demeure vivant. Ce sens des choses, si impérieusement demandé, est-il établi et quelqu'un — ou quelque autorité — serait-il en mesure de le dévoiler ? On en doute. Les étudiants, à ce propos, ne se font guère d'illusions. Mais ce qu'ils veulent — car, refusant l'absurde d'hier, ils pressentent qu'il y a des significations dans le monde — c'est que la recherche du sens soit enfin entreprise et, continûment, poursuivie. Les étudiants ont donné, là, une leçon à leurs aînés, une leçon de sagesse et de foi. Leur quête fut quête de vérité, d'authenticité, de lucidité.

Dans pareil contexte, quelle sera l'attitude des professeurs ? Si le fait de constater a toujours été, peu ou prou, le propre des étudiants et si les professeurs ont toujours dû faire face à de la contestation, on conclura que les événements de ce printemps ne changent rien à leur statut. Ils ne font qu'en souligner les caractères fondamentaux. Le professeur s'est vu ramené à son rôle d'éducateur, rôle qu'il avait peut-être négligé. Témoin ces propos que me tenait, avant la crise, M. Hugo Thiemann, directeur du « *Battelle Memorial Institute* » : « Les professeurs d'université, disait-il, commettent, aujourd'hui, une erreur. Ils consacrent trop de force à la recherche. Or, le premier de leurs devoirs est d'offrir

à leurs étudiants, par le truchement de l'acte pédagogique, une présence humaine, celle de personnalités fortes et rayonnantes. »

Le professeur, sans doute, demeure le savant dont la science dépasse celle des élèves. Ceux-ci exigent d'ailleurs cette science et la veulent toujours meilleure, toujours plus « up to date ». A cet égard, la superspécialisation est apparue comme quelque chose d'un peu périmé. Ce sont les synthèses que l'on souhaite, les carrefours, les leçons pluri-disciplinaires ; en un mot la vision des ensembles au sein desquels situer les parties et, encore une fois, *signifier* ce que l'on fait.

Mais, de même que la vérité n'est rien sans la recherche de la vérité, la science n'est science qu'accompagnée de la quête de la science. Le professeur, ainsi, sera pour ses étudiants celui qui, devant eux, cherche, avance, recule, tâtonne, découvre, aboutit et, toujours, recommence. C'est ainsi, d'ailleurs, que se forment les disciples. Ils voient agir leur maître et, conseillés par lui, tentent de l'imiter. Le professeur n'est qu'un homme qui, inventant, est du même coup créateur de créateurs. Il atteint ses élèves en leur profondeur, non pour les endoctriner ou les marquer du sceau de tel dogme, fût-il scientifique, mais pour les amener à se trouver eux-mêmes, à découvrir leur propre finalité, leur vocation. Le professeur, promu faiseur d'hommes, prend désormais figure de Maître. Et ce sont bien de Maîtres que les étudiants ont fondamentalement besoin. Ils l'ont dit ; ils le rediront demain. La jeunesse de mai n'était pas iconoclaste ; elle n'a pas voulu « déboulonner » les « profs ». Plus simplement et non sans gravité, elle a fait savoir qu'en raison des responsabilités, lourdes, qu'elle entend assumer demain, elle exige d'être for-

mée et instrumentée par des hommes qu'elle puisse respecter, du fait de leur science, de leur engagement et de leur disponibilité.

Certes, des mots violents ont été proférés, claquant comme drapeaux rouges ou noirs : « contestataire », « décisionnaire », ... Ils ne révélaient que l'extérieur des choses ; écume au sommet d'une vague. Sous-jacente, il y avait, je m'autorise à le dire ici en évoquant les visages des garçons et des filles avec lesquels nous avons vécu des heures neuves, il y avait, montée de leur plus pure profondeur, une prière : celle de pouvoir entreprendre, avec les professeurs, dans un cadre communautaire à ré-inventer — pensons au coude à coude fraternel de l'université médiévale — le grand œuvre de la construction du monde. Ouvrage de pensée, de réflexion, de médiation ; ouvrage débouchant sur des actes concrets à faire ensemble, dans un même esprit. Rien de totalitaire dans tout cela. L'unité désirée impliquait la diversité et son respect.

Ainsi, les journées que nous avons connues ce printemps ont été de belles journées. Puisse l'élan qui les a caractérisées se maintenir, voire s'entretenir. Qu'aux premières esquisses succèdent les épures et les bâtisses nouvelles. L'université sera toujours à refaire. L'immobilité la tuerait. Et si, aujourd'hui, cette université n'est pas morte, c'est qu'avant même que n'éclatent les mouvements de contestation, elle avait déjà changé. Rendons-lui cette justice. Les étudiants, pour faire l'ouvrage, nous ont offert leurs forces, leur optimisme, leur foi. Ne manquons pas de saisir les mains tendues.

Et vous, collègues instituteurs, venez avec nous accueillir ceux que vous avez instruits et éduqués et, tous ensemble, mettons-nous au travail dès l'octobre prochain.

S. Roller

Devoirs à domicile

Notre invite à la discussion a suscité la réaction suivante :

Reconnaissons d'emblée que le problème des devoirs à domicile n'est pas facile à résoudre, loin de là. En effet, sauf erreur de ma part, on considère que le temps d'exécution d'un travail peut varier du simple au triple, selon les élèves.

Notons cependant que le règlement d'application vaudois a prévu la durée des devoirs à domicile :

degré inférieur, 2 ^e année	20 min.
degré moyen	30 min.
degré supérieur	45 min.

Si l'on considère ces temps comme moyens, il nous est facile d'établir que :

	T. max.	T. moyen	T. min.
Degré inférieur, 2 ^e année	30 min.	20 min.	10 min.
Degré moyen	45 min.	30 min.	15 min.
Degré supérieur	68 min.	45 min.	23 min.

Le tableau ci-dessus fait clairement paraître une forte exagération dans la quantité des devoirs donnés à Catherine (1 h. 30) à Isabelle (2 h. 15) et à Michel (1 h.). (Cf. « Educateur » n° 29, p. 507.)

A quoi cette exagération est-elle due ? Probablement à plusieurs causes parmi lesquelles je citerai :

- Souci de bien faire.
- Souci de satisfaire le désir des parents qui ne rêvent qu'études secondaires pour leur progéniture.
- Désir d'avoir suffisamment de temps en février et mars pour revisions, drill et bachotage.
- Et enfin, reconnaissons-le, esprit de compétition entre titulaires d'une même classe.

Les motifs évoqués ci-dessus sont justes, ils sont même

louables, mais ils ne doivent pas nous faire oublier que nous sommes avant tout au service de l'enfant ; pas au service des parents, ni à celui d'un programme parfois trop chargé. (Rappelons-nous : « Enseigner... c'est choisir ».)

N'oublions pas non plus que bien des adultes se déclarent anéantis après huit heures de travail quotidien ; et nous voudrions que nos enfants en pleine croissance, des tout petits parfois (8, 9 ans, c'est encore l'âge tendre) en fassent autant ?

Non ! L'adulte doit garder de sa jeunesse un souvenir lumineux. Si, enfant, il n'a pas le temps de jouer, s'il ne voit sa mère que par-dessus ses livres et ses cahiers, alors c'est un pauvre enfant.

Nous tous enseignants, devons nous rappeler que pour nos élèves : à chaque jour suffit sa peine.

M. Pavillard

A qui la plume ?

Le corps humain, notions d'hygiène

La Librairie de l'Etat de Berne (case postale 3000 Berne 25) fait savoir au corps enseignant romand qu'elle assumera désormais la publication de la brochure « Le corps humain — Notions d'hygiène » éditée précédemment par la maison Wander S.A.

Remaniée et épurée de toute publicité, l'édition française pourra être obtenue sous sa nouvelle forme dans le courant du mois de novembre 1968, au prix de 1 fr. 90 l'exemplaire.

Des examens et des problèmes qu'ils posent

Les informations que l'on attend d'un examen sont de diverses sortes :

- a) savoir si ce qui a été enseigné au cours d'une période donnée a été acquis (contrôle d'un acquis) ;
- b) indiquer si l'élève sera ou non apte à bénéficier de l'enseignement du degré suivant : passage de l'école primaire à l'école secondaire ; du primaire à la supérieure primaire ; au terme d'études secondaires : pour continuer dans telle école professionnelle ou dans un gymnase ; à la suite d'un baccalauréat ou d'une maturité fédérale : pour faire des études universitaires. On attend de cet examen qu'il joue un rôle à la fois sélectif et d'orientation ;
- c) faire l'inventaire des aptitudes de l'élève pour conseiller ensuite ou imposer une orientation scolaire ou préprofessionnelle.

Notons que fréquemment on croit pouvoir faire jouer à l'examen de contrôle de l'acquis (type a) une fonction sélective (type b), si ce n'est même d'orientation scolaire (type c). Les lignes qui suivent chercheront à montrer pourquoi ces examens ne sont pas interchangeables, mais aussi par quels moyens on peut atténuer leur caractère arbitraire et aléatoire.

Comment ces examens sont-ils conçus en Suisse romande ?

Examens du type a

Par certaines de leurs exigences, tous les examens énumérés ci-dessus se préoccupent de contrôler un acquis. Mais c'est plus particulièrement le fait de ceux que pratique l'école primaire à chaque fin d'année, dans les cantons où des épreuves trimestrielles ou semestrielles ne les ont pas remplacés, comme c'est le cas à Genève.

La raison de ces examens est d'amener le plus grand nombre possible d'élèves à un même niveau de connaissances (niveau minimum). Certaines autorités scolaires en utilisent les résultats pour exercer un contrôle sur l'enseignement du maître. (Nous n'aborderons pas ici la question de savoir si l'occasion et la méthode choisies sont judicieuses ou non.) Des examens de ce genre satisfont un souci d'homogénéité dans le domaine des acquis scolaires, mais aboutissent malheureusement et trop fréquemment encore à valoriser dans l'esprit de certains maîtres un genre de travail qui n'est point un profit dans le domaine éducatif. En effet, si les enseignants, pour la raison évoquée ci-dessus, désirent que leur classe ait au moment de l'examen une moyenne élevée, ils sont par là-même tentés d'exercer les automatismes au détriment de l'observation et de la réflexion.

D'autre part, ce type d'examen ne fournit pas aux maîtres des données précises ou simplement suffisantes sur les pouvoirs de leurs élèves. Comme les notions contrôlées par l'examen ont eu le temps d'être rabâchées, on empêche du même coup ces épreuves de montrer ce que peut assimiler un enfant d'un âge donné ou quels sont les pouvoirs que les stimulations scolaires et extrascolaires ont développés en lui. En effet, dès qu'on substitue à une éducation « instruisante », c'est-à-dire qui construit du dedans, un drill, un bachotage, on perd la possibilité de savoir ce dont, à longue échéance, seraient capables les élèves, en même temps qu'on les prive d'initiative dans leur travail.

Ce qu'on a fait apprendre par des moyens de « forçage » n'est, le plus souvent, qu'acquisition momentanée. Dès que le surentraînement a disparu, diminue la capacité d'atteindre à des rendements élevés. Un apprentissage efficace, c'est-à-dire qui fasse acquérir des notions, un savoir **durable**, ne peut être, pour la plupart des élèves, qu'un apprentissage

lent. C'est la raison pour laquelle les programmes scolaires prévoient des « cycles d'études » où, à intervalles réguliers, les mêmes matières seront reprises et ensuite seulement étoffées. D'autre part, pour qu'un apprentissage soit efficace et durable, il est indispensable que l'enfant ait le désir de s'instruire et que ses parents valorisent ses efforts. Sinon l'école ne fait que le hisser artificiellement et momentanément à tel niveau de connaissances.

Examens du type b

Les examens de la deuxième espèce, ceux qui ont pour tâche de sélectionner et d'orienter les élèves au seuil de l'école secondaire, au moment du certificat d'études secondaires (16 ans) ou lors du baccalauréat, ont une fonction délicate à remplir tant sur le plan social qu'au niveau de chaque individu, enfant ou adolescent. On attend d'eux qu'ils décèlent ceux qui parcourront un cycle d'études réclamant un plus long effort et plus coûteuses aussi pour la société.

Le « coût » et le « profit »

Pour ce type d'examen se pose avec acuité le problème du « coût » et du « profit ». En utilisant ces termes, des psychologues américains ont voulu décrire ce qui se passe selon qu'on opère au départ une sélection sévère ou non. Précisons que leurs études portaient à l'origine non sur des élèves d'écoles secondaires ou des étudiants de technicums ou d'universités, mais sur des élèves-pilotes militaires ou de futurs cosmonautes.

Si l'on pratique au début un très large recrutement, on a des chances d'amener au terme des études un nombre d'individus plus élevé que si l'on était parti d'une sélection sévère. Le « profit » sera représenté par le groupe d'étudiants qu'une sélection plus marquée aurait éliminés au départ, mais qui, admis grâce à un système libéral, sont parvenus au terme de leurs études. Le « coût », ce sont ceux qu'une large admission va éliminer en cours de scolarité.

Comment expliquer qu'en admettant un plus grand nombre d'élèves au seuil d'un enseignement quelconque, on ait des chances d'accroître le nombre de ceux qui mèneront à chef leurs études ? Que tout d'abord on se garde de confondre admission plus large avec « seuil d'admissibilité » plus bas ! L'une n'est pas le nécessaire corollaire de l'autre. Quand on limite un examen de sélection à trois épreuves : orthographe, rédaction et arithmétique, on n'apprécie guère que le niveau de scolarisation des candidats. Etre fort en orthographe n'implique pas à coup sûr qu'on le sera dans d'autres activités scolaires verbales ou numériques et qu'on sera apte à raisonner et à se développer.

Recherche et inventaire des facteurs de réussite.

Examens du type c

En revanche, si l'on accroît le nombre d'éléments qui permettent de fonder un meilleur diagnostic ; si, dépassant le contrôle d'acquisitions scolaires, on demande aux élèves de montrer comment ils utilisent leur savoir ; si on cherche, par le moyen d'épreuves d'aptitudes intellectuelles ou manuelles, à saisir d'autres aspects de leurs pouvoirs, on a des chances d'opérer un choix à la fois plus large et meilleur. Ce sont ces considérations et ces expériences faites dans d'autres pays — dont la Suède, l'URSS et les Etats-Unis — qui, depuis une dizaine d'années, ont amené entre autres les cantons romands : Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud à étendre les investigations et à accroître les éléments d'information sur lesquels se fondera la sélection ou l'orientation scolaire ; dans certains cantons avant le moment où une par-

tie des élèves entre à l'école secondaire, dans d'autres au cours des premières années de l'école secondaire.

C'est donc, pour une part, en élargissant l'inventaire de ce que peuvent les candidats, en choisissant les élèves ou en leur conseillant une orientation scolaire en fonction d'un nombre accru et plus varié de capacités, que l'on peut en admettre un plus grand nombre sans risquer de voir s'enfler le nombre des échecs dans les années suivantes. Mais il existe une autre mesure qui permet non seulement d'opérer un plus large recrutement, mais aussi une promotion plus nombreuse, c'est-à-dire qu'un plus grand nombre parvient au terme de leurs études. C'est ici qu'il importe d'introduire une notion nouvelle en pédagogie, mais non dans le domaine de la mesure : celle d'intervalle de confiance.

L'intervalle de confiance

Beaucoup de parents et même d'enseignants imaginent qu'un examen de sélection bien fait devrait séparer, comme certains aiment à dire, « le bon grain de l'ivraie ». Ils voudraient qu'entre les élèves admissibles et les « viennent ensuite » il y ait un véritable fossé, un « no man's land », et qu'une distance sensible à l'œil ou au jugement sépare les premiers des seconds.

Or, dans la réalité, c'est tout autrement que les choses se présentent. On sait que les capacités scolaires, que les pouvoirs mentaux, aussi bien que la taille ou le poids des enfants d'un âge et d'un sexe donné, se répartissent selon une distribution gaussienne — ou en forme de cloche — chaque fois qu'on recueille, pour une épreuve donnée, les résultats d'une population non sélectionnée. Très peu de garçons de chez nous, âgés de 10 ans, ont une taille inférieure à 1 m. 34 ou supérieure à 1 m. 48. La stature de la plupart d'entre eux est comprise entre ces deux nombres. Il découle de cette loi de répartition que, lorsqu'on ordonne les résultats à une batterie d'épreuves de sélection de chacun des candidats, il n'y a pas de fossé entre les admissibles et les « viennent ensuite », mais des rendements à peine plus faibles chez ceux-ci que chez les derniers des admis.

Ces infimes différences font que, si l'on avait admis les premiers des « viennent ensuite », on aurait constaté, au terme des études, que parmi les derniers admis, certains auraient échoué ; et que, parmi les premiers des « viennent ensuite », plusieurs auraient réussi. Le « profit », c'est donc, en recrutant plus largement à l'aide d'épreuves qui décèlent des capacités plus variées, de promouvoir un plus grand nombre d'élèves. C'est un profit pour la société, pour ceux qui sont choisis ; mais il va sans dire que, financièrement, cela représente un investissement plus grand.

La plupart des examens discriminent sans peine et sans grandes erreurs les meilleurs candidats et les plus faibles. Où l'instrument — qu'il soit examen ou promotion sur un certain nombre de branches — montre ses limites et ses faiblesses, c'est lorsqu'on lui demande d'opérer une juste sélection à l'intérieur du groupe moyen. Et l'on se rappellera que ce groupe moyen est, dans une population donnée — scolaire ou autre — celui qui est le plus important, celui aussi où les différences entre élèves sont les plus faibles. Dans une distribution gaussienne, 68 % des élèves en font partie : alors que le 32 % restant se répartit également en 16 % d'élèves dits faibles et 16 % d'élèves dits forts. (« Faibles » et « forts » ne signifient pas autre chose qu'inadaptés, parfois inadaptables, ou au contraire adaptés aux tâches que l'école se propose d'exercer, qu'elle valorise, qu'elle cote et en fonction desquelles elle hiérarchise les élèves.)

Seuil d'admissibilité

La réussite d'une examen — comme, d'ailleurs, celle d'une année scolaire — se définit par une somme de points que le candidat doit obtenir. Jusqu'à notre époque, le seuil d'ad-

missibilité ou de promotion a toujours été fixé arbitrairement (c'est-à-dire en vertu du pouvoir que possède la raison de choisir d'elle-même) et a priori (c'est-à-dire d'après un principe antérieur à toute expérience). Dans son choix du seuil, la raison s'est laissé guider par un subtil mélange d'a priori et de règles arithmétiques. Tout d'abord, il a été décidé que, pour une échelle de notes donnée, il y aurait des notes supérieures au seuil d'admissibilité, une note qui lui serait égale, et d'autres qui lui seraient inférieures. Par exemple, dans le système vaudois, il a été décidé que toute note inférieure à 6 serait considérée comme insuffisante. Par conséquent, quand l'examen compte cinq épreuves, ou que les disciplines importantes sont au nombre de cinq, on a fixé à 5×6 , soit 30 points le seuil d'admissibilité ou de promotion.

Expérience pour fixer le seuil d'admissibilité

En quoi consisterait l'expérience dans ce domaine ? A examiner, plusieurs années après l'examen, combien d'élèves admis à chacun des degrés compris entre 30 et 50 points ont parcouru sans échec, en répétant une classe, en devant changer de types d'études, le cycle scolaire dans lequel ils avaient été admis. Si l'on constatait par exemple qu'aucun des élèves admis entre 30 et 33 points ne peut s'adapter à ce cycle scolaire, on serait en droit de conclure que le seuil d'admissibilité doit être porté à 34 points. Mais cela, dans la mesure où l'on peut avoir la certitude que les conditions de l'enseignement, dans le cycle qui précède l'examen comme dans celui qui le suit, ne se modifieront pas pendant une décennie ou moins, que les méthodes d'enseignement, les matières enseignées, les modes de cotation, la qualité du corps enseignant, demeureront sans changement. Notons aussi que, pour être honnêtement conduite, une telle expérience devrait porter au moins sur deux ou trois volées successives, et que, pour tenir compte de l'intervalle de confiance, on devrait abaisser à 27 points par exemple le seuil d'admissibilité. Et cela, même si l'on a pu constater objectivement que, d'une manière générale, les élèves juste admissibles n'ont que peu de chances d'arriver au terme du cycle et que la probabilité de réussir croît à mesure que les résultats d'admission sont plus élevés. Enfin, on devrait s'assurer que les critères d'admission ne varient pas d'une année à l'autre, que le poids de chacune des épreuves demeure le même à chacun des examens.

Caractère approximatif de la note et erreurs de mesure

Les travaux docimologiques inspirés et conduits par Henri Piéron dès le début de ce siècle et surtout entre 1927 et 1939, ont montré que, d'un maître à l'autre, l'appréciation d'un travail peut varier considérablement ; que d'un jour à l'autre, selon l'humeur ou l'état de fatigue du correcteur, la qualification donnée par le même maître à propos du même travail, est également fluctuante. Les enseignants qui s'observent remarquent qu'avec les années ils deviennent moins sévères, plus coulants aussi lorsqu'ils arrivent au bout de leur pile de corrections. Des études faites à la Faculté des sciences humaines d'Aix-en-Provence ont montré qu'un travail moyen est coté plus haut quand, dans la pile des épreuves à corriger, il succède à une mauvaise copie ; et qu'une copie médiocre est jugée mauvaise quand on la corrige juste après une autre qu'on a trouvée bonne.

Ces observations, et bien d'autres, montrent la relativité du jugement et, par conséquent, quand on traduit son appréciation par une note, le caractère approximatif de cette note. De même que l'on observe des variations dans la mesure, quand on charge plusieurs personnes de les opérer sur le même objet, de même peut-on penser que, lorsqu'on cote un travail écrit, et plus encore une interrogation orale, la note attribuée est de l'ordre de grandeur que l'on estime juste ; et pourtant qu'il y a place pour cette marge d'erreur

propre à toute évaluation humaine et dont l'intervalle de confiance précise l'étendue.

Nous avons rappelé le caractère arbitraire de la coupure que l'on opère entre échoués et admis. L'intervalle de confiance, lui, attire notre attention sur le fait que, dans la zone qui s'étend autour du point de coupure, et aussi bien au-dessus qu'au-dessous, c'est le hasard — chance pour certains, malchance pour d'autres — qui a écarté les uns et fait admettre les autres. Le déplacement d'un ou deux points dans un sens ou dans l'autre eût modifié le sort de ces élèves. Aussi est-ce en prenant la peine d'examiner tous les cas des candidats dont les résultats se trouvent occuper l'intervalle de confiance, que l'on peut — si l'on ne s'est pas réservé la possibilité de tous les admettre — réduire l'aspect aléatoire de l'examen et choisir parmi eux ceux qui ont le plus de chances, ou plus exactement : ceux qui courent les moindres risques à être admis, parce qu'ils possèdent certaines qualités morales (pouvoir de concentration élevé, capacité d'aller jusqu'au bout d'une tâche, intérêt pour les activités scolaires, motivations positives : désir de réussir, etc.).

Examen des cas qui se trouvent dans l'intervalle de confiance

Or, pour avoir la possibilité d'opérer un choix au sein d'un groupe de candidats fort homogène par ses résultats d'examen, il faut avoir préalablement rassemblé de nombreuses informations sur le passé scolaire de chacun d'eux. Ce qui implique que l'on dispose de fiches d'observation établies avec toutes les nuances désirables sur l'équipement mental, le rendement scolaire, certains comportements et l'appui familial dont ces élèves peuvent bénéficier. En effet il importe de tenir compte aussi de ce dernier facteur parce que, dans l'état actuel des choses, l'organisation du rattrapage scolaire est souvent insuffisante et improvisée. A quoi bon en effet admettre aujourd'hui qui perdra pied demain, s'il n'est stimulé et surveillé également dans ses préparations à domicile ? Il faut aussi que les enseignants qui ont eu ces élèves remplissent ces fiches avec toute l'objectivité possible et qu'ils relèvent ce qu'ils ont observé pour chacun d'eux et non ce qu'ils souhaiteraient les voir devenir.

Conclusions

Dans un temps où l'institution des examens n'échappe pas à la contestation, le lecteur de ces lignes se demandera sans doute s'il n'est pas inconvenant d'aborder un tel sujet. N'a-t-on pas mille fois déjà critiqué ces résultats faussés par l'émotivité ou un « dressage » absurde, le risque que l'on court de ne se fonder que sur les résultats d'un jour, l'erreur que l'on commet en oubliant que l'être humain — et à plus forte raison l'enfant et l'adolescent — n'est pas chaque jour « identique à lui-même » ?

Pourtant, plutôt que de ressasser ces critiques banales, ne conviendrait-il pas de se demander, d'abord, quelle part des

faits elles expriment vraiment ? Ensuite s'il n'y a pas d'autres aspects positifs que l'on sous-estime ? Par exemple : que l'émotivité, si elle inhibe certains, en stimule d'autres ; que l'être humain serait inéducable s'il n'était capable d'atteindre à quelque stabilité dans ses rendements. (La science psychologique n'est possible que parce qu'il y a des constantes dans les comportements humains.)

Un examen qui ne serait que constatation de réussite ou d'échec, mériterait certes de disparaître. Mais, dans la mesure où il cherche à être analytique, c'est-à-dire s'il est composé d'épreuves qui permettent de faire l'inventaire des capacités, des domaines de réussite et d'échec — et non plus le bilan du savoir récemment ingurgité — ; à condition aussi qu'il hiérarchise bien les élèves dans chacun des domaines explorés, cet examen-là devient source précieuse d'information pour les maîtres et pour les parents des élèves, instrument sensible d'orientation scolaire et préprofessionnelle. En effet choisir ou conseiller tel type d'études ou la préparation à telle activité implique que l'on dispose de données précises au moins dans les deux domaines suivants :

1. Les capacités requises par ces études ou cette activité sont-elles présentes, et à quel degré ?
2. Le goût de faire telles études, les motivations et les traits de caractère qu'implique la préparation à telle profession sont-ils également présents, et à quel degré ?

Or, pour pouvoir définir le degré des capacités et apprécier les motivations en réduisant au maximum les sources d'erreurs, il faut avoir la possibilité de confronter les observations de ceux qui connaissent bien les élèves aux rendements de ceux-ci, non au sein de leur classe, mais par référence à de grands ensembles. Et pour rassembler ces informations, force est d'utiliser des épreuves auxquelles sont soumis, dans les mêmes conditions, de très nombreux élèves ou étudiants.

Si nous avons abordé quelques-unes des questions que posent les examens, c'est justement parce qu'on voit plus clairement aujourd'hui ce qu'ils devraient cesser d'être, et ce qu'ils devraient s'efforcer de devenir : un instrument plus sensible, parce que plus analytique, qui permette une meilleure prévision de telle carrière scolaire, et une orientation mieux fondée.

Dans un prochain article, nous aborderons les questions suivantes : la « préparation » à l'examen, l'âge au moment de l'examen ; et à propos des épreuves : leur choix, leur nombre, leur construction, la méthode de correction de celles où l'appréciation, le jugement du correcteur jouent un rôle primordial, le poids qu'il convient de donner à chacune d'elles, enfin la méthode de notation qu'il convient d'utiliser pour de grands ensembles.

Août 1968.

Charly Pfister, Carl Stammelbach.

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Epalinges, téléphone (021) 32 64 02.

CITO S. A., Bâle, St. Jakobsstr. 17, tél. (061) 34 82 40

Alder & Eisenhut AG

75 ans 1891-1966

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

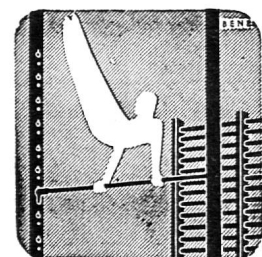
KUSNACHT-ZH

Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers



Une méthode d'éducation démontrée par le film

« Yvon Yvonne »

Film d'Agnès Contat présentant la méthode « Bon Départ »

Sous l'égide de M. Georges Jaccottet, directeur des écoles de Lausanne et en présence de M^{me} Dr J. Morin-Lormand, de Paris, présidente de l'Association, la section suisse de l'Association pour l'éducation psychomotrice de l'enfant « Le Bon Départ » offrira samedi 21 septembre à ses invités la primeur de la bande réalisée par M^{me} Agnès Contat, rééducatrice à Lausanne.

Essentiellement, la méthode « Bon Départ » est une technique d'éducation gestuelle, tendant à discipliner les appareils nerveux et moteur de l'enfant par des gestes amples et rythmés, graduellement plus précis et plus fins, et visant entre autres à la maîtrise des mouvements graphiques. Technique servie par des chansons, par des instruments simples et par des procédés aussi ingénieux que faciles à réaliser.

Comme le film le montre dans ses trois parties bien distinctes, la méthode sert tout aussi bien la *rééducation* individuelle d'enfants momentanément perturbés, l'*éducation* collective, notamment en classe enfantine, que l'*éducation spécialisée*, réservée aux handicapés mentaux profonds.

Connaissant la méthode pour en avoir suivi de près les effets bénéfiques, nous ne pouvons qu'applaudir vivement l'initiative de la Section suisse, et particulièrement de ses adeptes lausannoises¹. Il fallait de l'audace à M^{me} Agnès

Contat, qui réussit ainsi fort originalement son travail de diplôme, ainsi qu'une bonne dose de patience à ses collaborateurs techniques : Claude Champion pour la réalisation et le montage, Henri Rossier pour l'image et Marcel Sommerer pour le son, pour mener à chef cette œuvre de longue haleine (un an de tournage, 63 min. de projection). Ainsi que Brandt dans son inoubliable « Quand nous étions petits enfants », Claude Champion et son équipe ont su s'immiscer avec tant de tact et d'adresse dans l'intimité des enfants que le naturel de certaines séquences en devient émouvant. Bien que d'intention didactique, aucune sécheresse, aucune pédanterie, aucune lourdeur démonstrative dans cette œuvre toute vibrante de regards d'enfants et de chaleur humaine.

Nous souhaiterions que les commissions scolaires soient très nombreuses à voir ce film, afin que jusqu'au fond de nos campagnes chacun comprenne mieux encore l'importance capitale d'un bon départ dans la vie scolaire. Quant au corps enseignant, il saura maintenant qu'une issue existe à ces cas douloureux d'enfants qu'on sent intelligents, mais gauches et timorés, décrochés trop tôt du peloton et promis à l'échec faute d'un « Bon Départ ».

J.-P. Rochat

¹ « Le Bon Départ » case postale 169, 1000 Lausanne 9.

Les Editions SPES mettent en souscription l'ouvrage suivant :

Claude-Henry Forney

L'information par la presse

Destiné à rendre de grands services à tous ceux qui ont, occasionnellement ou de manière suivie, affaire à la presse, cet ouvrage de notre collègue Claude-Henry Forney est préfacé par Georges Duplain, directeur de l'Agence Télégraphique Suisse (ATS), et orné d'une couverture dessinée par le graphiste lausannois Claude Pérusset.

L'auteur est bien connu des lecteurs de l'« Educateur », dans lequel il a publié à diverses reprises des articles se rapportant en particulier à l'initiation au cinéma. Instituteur à Aclens, puis maître de classe supérieure à Villarzel, il a dirigé pendant quelques années le Service de presse protestant romand (SPP), puis est revenu à l'enseignement en 1963, à Vevey. Il a conservé dès lors maints contacts avec la presse et c'est ainsi qu'il a présidé la commission de presse du dernier congrès de la SPR, et qu'il préside actuellement, entre autres, la commission de presse de la Société pédagogique vaudoise et le Comité directeur du mensuel « Vaincre ».

« L'Information par la Presse » est en quelque sorte un « enfant » de l'« Educateur » puisque quelques-uns de ses dix-huit chapitres y parurent en 1964 sous forme d'un numéro spécial, ainsi que, par la même occasion, sous celle d'un tirage à part, qui rencontra un très vif succès et fut rapidement épuisé.

Réécrit, enrichi, augmenté de plusieurs chapitres importants, ce texte original est devenu maintenant un ouvrage

de 144 pages qui contient une foule d'indications claires et pratiques sur la manière dont se confectionne un journal, dont se rédige un article ou une simple information, et dont, enfin, s'organise un service de presse. Complété par un lexique contenant les définitions détaillées de plus de cent cinquante termes techniques couramment utilisés, « L'Information par la Presse » contient également quelques illustrations et divers tableaux permettant de se familiariser avec les familles de caractères typographiques, les signes conventionnels de correction, etc.

« L'Information par la Presse » s'adresse principalement à toutes les personnes qui, dans leurs activités professionnelles ou non, ecclésiastiques, culturelles ou sportives se voient soudain chargés de rédiger des articles, de s'occuper de relations publiques ou même de rédiger un journal corporatif ou d'entreprise.

« L'Information par la Presse » répond aussi à de nombreuses questions que le simple lecteur de journaux ne peut manquer de se poser à propos des voies suivies — et des obstacles franchis — par les nouvelles pour arriver jusqu'à lui.

L'« Educateur » est heureux d'offrir en souscription à ses lecteurs cet ouvrage dont l'utilité et l'intérêt ne peuvent qu'apparaître immédiatement à tous ceux qui connaissent ou pressentent l'importance de la presse dans le domaine des relations humaines.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

(à découper et à envoyer à la Librairie SPES, S.A., rue de la Paix 1, 1002 Lausanne.)

Nom et adresse :

N° postal et localité :

Je soussigné déclare souscrire à exemplaire(s) de l'ouvrage de Claude-Henry Forney, **L'INFORMATION PAR LA PRESSE**.

Prix de souscription jusqu'à la parution : Fr. 9.60

Prix dès parution : Fr. 12.—

Je verserai le montant de la commande de Fr. à votre compte de chèques dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

Date :

Signature :

La vie... La poésie...

Au cours de l'émission radioscolaire du 20 septembre, quelques poèmes ont été lus. Trois ont trouvé place dans la fiche distribuée aux instituteurs. Voici les deux autres.

La première poésie se passe de commentaires. Elle peut être lue ou apprise par les plus jeunes. Elle leur est destinée. Quant à la seconde, nous la faisons suivre de quelques questions. Elle a été en effet écrite pour souligner quelques aspects particuliers de l'art poétique.

Ma Voiture bleue

*La voiture des pompiers
Je l'ai peinte en bleu
Pour ne pas effrayer les demoiselles
Quand elle s'en va t'au feu.
Sur l'échelle j'ai planté
Du lierre et de la glycine
Qui se sont mis à grimper
Jusqu'au dernier échelon
Jusqu'au nid d'hirondelle
Jusqu'aux nuages dans le ciel.
J'ai remplacé le pin ! pon ! pin ! pon !
De la voiture des pompiers
Par une petite flûte
Qui joue trois airs de polka
L'un après l'autre, pas à la fois !
J'ai mis des fleurs dans le moteur
Et le képi des sapeurs
Je l'ai jeté aux orties :
Ils portent des canotiers,
Maintenant, les pompiers !
Alors, quand vient la voiture bleue
Sur trois airs de polka
Avec du lierre sur le toit,
Son échelle embroussaillée
De glycine qui dodeline
Avec son nid, avec ses fleurs,
Le feu, le feu, de braise en cendre
Quand arrive ma voiture bleue
Le feu s'éteint, honteux... honteux !*

Eaux

*Froide émeraude
Jaillie du glacier
L'eau taraude
La roche d'acier
Coule roule et déraisonne
Tourne court et tourbillonne
Torrent de l'heure première
Jusqu'à la rivière légère
Contourne un mont
Salue quelque village
Glisse à l'ombre des ponts
Courant vif sans batelage
Coule roule et lors chantonne
Tourne court et lors bouffonne
Rivière musardière
Jusqu'au fleuve de grande manière
Parmi d'actives cités
Passe lasse
Eau toute de gravité
Un reflet s'y prélassé
Coule roule et lors frissonne
Tourne court et s'abandonne
Fleuve de brumes fleuve de rêves
Jusqu'en l'océan des vastes grèves*

*Sur les paillettes brûlantes
A la méridienne en sable roux
L'écume des vagues haletantes
Redessine le bonheur en bleu doux*

*Eau de torrent de la rivière voici
Du fleuve de la mer aussi
Coule roule et déraisonne
Tourne court et s'abandonne.*

Eaux

Quelques questions, comme ça...

Repérez les couplets, le refrain !
Un refrain ! Qu'est-ce qui nous permet de le qualifier ainsi ?

Etudiez l'alternance des rimes !

A quoi bon ces rimes ?

Certaines rimes reviennent plusieurs fois : lesquelles ?

Quels sont les mots (des verbes surtout !) que l'on retrouve fréquemment ?

Ces répétitions sont-elles voulues, ou est-ce inattention de la part de l'auteur ?

Pourquoi donc, en poésie, les répétitions ne sont-elles pas un défaut ?

Ici, certains mots ne sont pas souvent employés dans le langage courant. Cependant, comme ils offrent des consonances et possèdent des sonorités rares, le poète les apprécie. Relevez quelques-uns de ces mots !

La roche est-elle vraiment d'acier ?

Qu'est-ce qu'un « torrent de l'heure première » ? Et un « fleuve de grande manière » ?

Pourquoi la méridienne est-elle en sable roux, et le bonheur en bleu doux ?

... Et faut-il vraiment poser ces questions, puisque l'association de mots répond davantage à une mélodie qu'à une logique ?

Pas de ponctuation !... Pourquoi ?

(Le poète souhaite que chacun sente naturellement un rythme qu'aucun signe ne viendrait imposer.)

« Une rivière musardière »... L'adjectif « musardier » existe-t-il vraiment ?

Ne l'a-t-on pas inventé pour la rime ? Pourquoi alors ne pas parler d'une « rivière saladière » ?...

Et puis, est-ce qu'on a le droit d'inventer des mots ?

« Coule roule et lors chantonne

Tourne court et lors bouffonne »...

Que vient faire ce « lors » tout à fait inutile ?

Comparez avec « Coule roule et déraisonne

Tourne court et tourbillonne » !

(Le nombre de pieds n'importe que si l'on veut donner une unité au rythme de la mélodie.)

Certains vers sont dominés par un son, une voyelle, une consonne. Par exemple :

« Parmi d'actives cités

Passe lasse »...

Cherchez-en d'autres !

Au dernier couplet (avant-dernier quatrain), avez-vous constaté que les vers y sont plus longs que dans les trois autres couplets ? Est-ce un hasard ? Voyez ce que l'on y dit ! Et réfléchissez...

Personnellement, estimez-vous que la musique dégagée par l'écriture correspond à l'idée que vous vous faites de ce qu'on dépeint ? (question difficile, délicate...)

Quant au tout dernier quatrain, que dit-il ? Rien de nouveau ! A quoi donc sert cet ultime refrain ?

Essayez de récrire ce texte d'une manière plus simple, plus naturelle ; en prose, quoi !

Si vous n'y retrouvez plus ce rythme, cette mélodie qui dominaient le texte initial par le choix et l'ordonnance des

mots, c'est que vous aurez enlevé une bonne partie de la poésie...

Au fait qu'est-ce qu'on raconte dans ce poème ?

Est-ce important de tout comprendre ?

Est-ce important, la poésie ?...

Robert Rudin

Chronique de la radio et de la télévision scolaires

Deux articles

Dans *école 68*, publication mensuelle de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire, notre collègue Edouard-E. Excoffier s'intéresse à la télévision scolaire. De son fort intéressant article j'extrai ceci :

« ... Je continue à regretter deux choses : premièrement, que les émissions destinées aux élèves d'âge primaire fassent généralement défaut... Deuxièmement, remarque valable également pour la radio scolaire, que des émissions en rapport direct avec nos programmes soient si rares. »

Premier regret : certes, la plupart des émissions sont destinées à des élèves de douze ans et plus. Est-ce le choix des sujets ? Est-ce la tendance des auteurs de s'adresser à des auditeurs plus âgés ? Quoi qu'il en soit, mon ami Excoffier a bien raison de ne pas admettre ce qui se fait. Il faut absolument que l'on envisage autant d'émissions (en radio et en TV) pour les 10-12 ans que pour les 12-15 ans, par exemple. Et puis, pourquoi abandonner pratiquement les plus jeunes encore, ceux de 8 à 10 ? Ne méritent-ils pas l'apport des moyens audio-visuels ? Argument massue pour un développement des émissions pour les plus jeunes : l'école primaire n'est-elle pas bien plus à même de suivre, dans les cantons où une liberté d'action est préservée, à des heures déterminées, ce que les écoles secondaires ne peuvent faire à cause de leurs horaires morcelés ?

Deuxième regret : je pense qu'en télévision scolaire, cette remarque sera de moins en moins valable. Les émissions supplétives, sans être totalement abandonnées, laisseront place — dès cet automne — à des sujets qui s'inspirent davantage des programmes scolaires. Nous aurons l'occasion de revenir sur l'école romande et ses incidences sur la TV et la radio scolaires. Il apparaît cependant que, dès à présent, un certain nombre de sujets peuvent être abordés et qui seront appréciés dans tous les cantons parce qu'ils correspondent à un point du plan d'études.

Malgré toutes les difficultés qui devront être écartées ou surmontées, l'avantage d'émissions qui s'insèrent dans le programme au lieu de le charger davantage encore est si évident qu'on ne saurait qu'en réaliser le plus possible et le plus vite possible.

Sous la signature de Marie-Louise Haumont, dans *l'Education nationale* de mai 1968 (une date !...) il est question de la dimension de l'écran de télévision. C'est un problème qui peut être sérieux suivant les conditions dans lesquelles est suivie une diffusion. L'auteur de cet article cite un réalisateur qui a assisté à l'émission avec une classe... dans une chapelle !

« Le téléviseur dans la chapelle : l'image est très symbolique. Le poste de télévision est sorti de l'armoire où il était bouclé comme un explosif ou un produit toxique. Il émigre à la place d'honneur, dans le plus vaste local de l'établissement scolaire : salle de gymnastique, de conférences ou de projections. On l'installe — n'est-ce pas naturel ? — là où il a toutes les chances de toucher le plus grand nombre d'élèves. Hélas ! pour lui, la place d'honneur est un piège, quelquefois un tombeau. C'est là précisément qu'il va perdre ses pouvoirs et sa raison d'être. »

On a compris que si un écran de télévision pouvait n'être pas trop petit dans une classe, il l'était à coup sûr dans un local exceptionnel.

Tel collègue emmène ses élèves chez lui. Sur les fauteuils, les tapis, les enfants sont bien groupés autour du poste : réception parfaite, ambiance cordiale, sympathique.

Telle école groupe plusieurs classes dans un local. Alignés sur des chaises, se gênant mutuellement, trop près ou trop loin, les enfants ne voient rien, et ce dans une ambiance détestable.

Mais, au fait, le récepteur dans la classe ? N'est-ce pas l'idéal ? A-t-on eu l'idée d'installer autrefois les premiers tableaux noirs dans le préau, ou chez le concierge ?

Et je suis en train de me demander si je ne vais pas proposer le contraire de ce que je préconisais ici-même en juin à propos de la couleur : ne faudrait-il pas le plus vite possible le plus de postes possible de façon à ce que la télévision soit efficace ? « Le téléviseur dans chaque classe » propose Marie-Louise Haumont qui conclut en ces termes que nous ferons nôtres : « Il est indispensable de prendre conscience des impératifs propres à la télévision. A tout le moins pour qu'on accuse pas le moyen lui-même là où seules sont en cause les conditions de réception. »

Robert Rudin

Portrait-robot du maître américain

Le maître typique dans le système scolaire public des Etats-Unis est une femme mariée, âgée de 38 ans, mère de deux enfants. Elle gagne 6253 dollars par an, est au moins en possession d'un *bachelor's degree* et travaille 47 heures par semaine (activités scolaires et parascolaires). Ce portrait est le résultat d'une étude faite par l'Association nationale de l'enseignement sur un échantillonnage d'enseignants sélectionnés parmi les 1 700 000 enseignants du système scolaire public américain. Sur les 47 heures de travail par semaine, 36 ½ sont consacrées aux heures régulières en classe et 10 ½ pour la correction des devoirs, la préparation des leçons, la supervision des activités parascolaires, diverses réunions, etc. La pause de midi est de 38 minutes en moyenne. Environ

63 % des maîtres primaires et 29 % des maîtres secondaires surveillent les élèves pendant la pause de midi. Plus de 90 % des maîtres ont au moins un *bachelor's degree* et environ un quart d'entre eux ont une maîtrise ou plus. Seul un maître sur 1000 a fait une thèse de doctorat, car, à l'obtention de ce titre, il ou elle se dirige généralement vers l'enseignement supérieur ou l'industrie. Environ 70 % des enseignants sont des femmes. Ceux du sexe masculin ont 35 ans de moyenne d'âge. L'administration scolaire intègre de nombreux enseignants du sexe masculin qui ont dépassé l'âge de 35 ans ; cette administration est toujours en large majorité masculine. BIE.

Zélande - Valais

Deux régions, deux peuples en lutte avec les eaux.

Les visiteurs du dernier Comptoir suisse ont pu admirer la magnifique maquette de la Zélande, de l'Escaut au Rhin, avec bien en vue la devise suivante :

*« Dieu a fait le monde, moins la Hollande
qui a été faite par les Hollandais eux-mêmes »*

Devise orgueilleuse, mais combien vraie. Sans l'homme, cette région, sans cesse couverte et découverte par le va-et-vient des marées, par les crues des fleuves ou par la poussée des tempêtes, ne serait qu'un immense territoire parsemé de lagunes et d'îlots, protégé par les dunes du cordon littoral, à la merci, elles aussi, de la mer, comme ce fut le cas, en 1284, de l'immense cordon littoral de Frise qui fut déchiqueté et dont il reste les îles Frisonnes.

Les Hollandais en ont fait ce que nous connaissons et avons pu l'admirer à la Foire de Lausanne, mais le plus redoutable des éléments naturels, l'eau, a toujours pris sa revanche. Au cours de toute son histoire, la Hollande a subi des catastrophes dues à l'envahissement par les eaux, tant de la mer que des fleuves qui y aboutissent. La dernière, celle de 1953, ne fut pas la moindre. D'importants travaux ont été entrepris et menés à bien depuis, pour remédier aux défauts constatés et pour prévenir de nouvelles catastrophes. Pourtant on peut affirmer, sans jouer au prophète, qu'elles se reproduiront.

En effet, les terres asséchées et travaillées mécaniquement s'abaissent sans cesse; les ouvrages d'art s'enfoncent; les niveaux savamment étudiés se modifient. L'homme d'aujourd'hui, accaparé par son travail et par notre civilisation mécanisée, n'a plus le temps et perd les facultés d'observer minutieusement le cadre dans lequel il vit. Il est plus préoccupé de rentabilité que de la relativité du temps. Il s'habitue tellement au paysage qui l'entoure qu'il ne voit pas que celui-ci se transforme lentement mais inexorablement. Et le jour où les conditions météorologiques avoisinent les extrêmes, qui reviennent régulièrement au cours des décennies, ce que l'homme oublie, c'est la catastrophe.

Il en est de même chez nous, en Valais en particulier, et la devise des Hollandais pourrait être reprise par les Valaisans.

Les différences d'altitude considérables entre les hauts sommets et la vallée du Rhône et cela sur de courtes distances font que les pentes sont très escarpées. L'érosion y est intense; chaque averse entraîne des matériaux, les torrents sont très actifs, les glissements de terrain fréquents, les avalanches dévastatrices. Tout est précipité vers le bas, vers la plaine, qui il y a quelques milliers d'années était un lac. Il a été comblé par toutes ces alluvions et le processus continue.

L'homme s'est établi dans ce chaos; d'abord dans les zones relativement protégées par la nature elle-même: éminences, haut bord des cônes de déjection, abri des forêts, Aujourd'hui, il s'est établi partout, sans tenir compte des lois naturelles. Il lutte contre les éléments en créant des forêts protectrices, des barrages à avalanches, en endiguant les torrents, en rectifiant les cours d'eau pour en augmenter le courant et favoriser l'écoulement des alluvions, en construisant des digues dans la plaine. Cependant régulièrement, c'est la catastrophe. Le lit des torrents et du Rhône se remplissent d'alluvions, lentement, régulièrement. On les drague, mais insuffisamment. Leur fond est au-dessus du niveau de la plaine et la place laissée à l'eau diminue d'an-

née en année. Surviennent des précipitations violentes, l'eau déborde, emporte la digue, et les matériaux accumulés dans le lit se répandent dans la plaine. Ainsi curé, le cours d'eau sera sans danger pendant quelques années.

Le volume des matériaux arrachés par érosion ne peut gagner le Léman. Seules les parties les plus fines, sables et graviers, y parviennent. La plus grande partie se répand sur les cônes de déjection et dans la plaine lors d'inondations. L'homme s'y habitue, répare les dégâts, enlève les matériaux trop gênants et replante sur la couche nouvelle d'alluvions. En montagne, il reconstruit les routes ébouleées, emportées par le torrent ou par l'avalanche, replante la forêt détruite, s'acharne sur cette terre qui reçoit trop ou trop peu d'eau.

Si l'homme abandonnait cette région, en quelques années elle redeviendrait ce qu'elle est entre Sierre et la Souste, dans la région du Bois de Finges et de l'Ilgraben, de cette beauté sauvage et sans cesse renouvelée, au gré des crues des torrents, avec ses étendues de graviers et de galets polis par les eaux, ses marais, ses forêts tourmentées.

Zélande - Valais, deux régions totalement différentes, deux peuples différents: tous des hommes qui luttent contre les eaux et qui arrachent à la terre, qu'ils ont si difficilement conquise, des récoltes sans cesse plus belles et plus abondantes qui leur posent de nouveaux problèmes.

Géographie :

Plusieurs leçons intéressantes pourraient être présentées :

1. Etude de l'estuaire, du delta avec ses cordons littoraux et lagunes. Application au cas de la Zélande avec les estuaires — deltas de l'Escaut-Meuse-Rhin.
2. Le torrent: bassin de réception, la gorge, le cône de déjection.
3. La plaine d'alluvions: ralentissement du courant et méandres de la rivière; canalisation et digues.
4. L'étiage, la crue des cours d'eau suivant leur origine.

Matériel :

En plus du livre, un matériel adéquat vous aidera à présenter des leçons captivantes à vos élèves. Aux Editions Delplast, Romanel: l'estuaire, le delta - le torrent - les méandres - sont des reliefs en plastique présentant les formes et phénomènes à étudier. On peut les peindre à la dispersion par exemple ou écrire avec des « marker » (stylos-feutre).

Le frigorifique en paquet

Les collaborateurs de l'Institut de recherches « Polymère » d'Erévan, en URSS, ont décidé de créer une pellicule pouvant remplacer le frigorifique. Ce problème est étudié depuis quelques années. Aujourd'hui, les candidats ès-sciences N. Karapétian, I. Bochniakov et le collaborateur scientifique en chef E. Amatounine ont obtenu la pellicule en caoutchouc « pliofilm », qui a des propriétés merveilleuses. Grâce à sa structure cristalline, elle est inaccessible à l'oxygène. En revanche, le gaz carbonique y pénètre facilement. C'est pourquoi le poisson, la volaille, la viande et d'autres denrées périssables restent longtemps frais. Très solide et élastique, elle supporte bien l'action de l'eau, de l'huile, des acides et des alcalis.

Ainsi, de vastes perspectives sont-elles ouvertes. Un paquet de cette pellicule sera apprécié non seulement par les ménagères et les touristes mais aussi par les travailleurs du transport et de l'industrie alimentaire.

(APN)

Pour nos petits

Automne

Texte : L. Bron-Velay
Musique : J. Gauthey-Urwyler

Lourd et traînant

Chant

Le long des routes rentrant des champs Les vaches passent si lentement Elles ignorent

acc.

Moqueur et vif

assurément Que les autos N'ont pas le temps N'ont pas le temps Pas le temps D'apprendre d'elles un

rè-glement Sur la vitesse des ruminants Qui sur les routes rentrent des champs.

Prière

Texte : L. Bron-Velay
Musique : J. Gauthey

Chant

1. Quand je cueille une fleur, Quand je mange mon pain Il me vient un bonheur

2. " mes yeux pleins de pleurs, Se mouillent de chagrin, Si j'ai mal, si j'ai peur

acc.

De dans la main. Je prie le Seigneur, qui donne et qui guérit, Je

dis de tout mon cœur: "Mon Dieu merci."

La lecture fouillée du mois...

Le groupe se demande souvent, non sans une certaine appréhension, quel sort est réservé aux feuilles de lecture ainsi préparées. Sont-elles remises sans autre aux élèves qui se débrouillent tant bien que mal avec les questions et exercices proposés ? L'étude est-elle suffisamment fouillée au préalable par le maître, qui connaît alors jusqu'aux moindres détails du morceau ? Ne seraient-elles parfois qu'un oreiller de paresse au lieu d'être un stimulant bienvenu ? Ce souci était particulièrement présent à notre esprit lors de la mise au point de ce texte. Celui-ci n'est pas difficile à saisir, en tout cas dans son fonds. Chacun sait, les enfants

les premiers, ce que c'est que d'attendre quelqu'un avec une anxiété irritée. C'est toutefois dans la forme de l'étude que les difficultés apparaissent. C'est pourquoi, toutes les idées du début doivent, ainsi être creusées par **le maître et les élèves**, travaillant ensemble, cherchant à bâtir des réponses valables, plausibles, appuyées par des raisons précises. C'est donc bien au moyen d'un dialogue, par un travail **en commun** que s'élaborera toute la première partie de l'étude, de la situation géographique au climat du texte. Bonne route donc, et bon courage à tous !



C'était à la côte de Longeverne, chez Lisée le braconnier. Dans la chambre du poêle donnant sur le revers du coteau dominant le village que la route neuve de Rocfontaine enlace de ses contours, La Guélotte, la ménagère, venait d'allumer sa vieille lampe. La nuit était déjà tombée mais, afin de ménager un peu sa provision d'huile, elle avait attendu la pleine obscurité, se contentant, pour vaquer aux soins du ménage, de la clarté brasillante qui sortait par les soupiroux du poêle et laissait flotter par toute la pièce un grand mystère paisible et calme où les choses semblaient sommeiller.

Dans le brûleur de cuivre, se balançant sur ses charnières, la mèche de coton rougeoya, s'enflamma doucement ; une lumière jaune, faible, comme hésitante, imprécisa les arêtes des meubles, et la femme, brandissant son flambeau devant la caisse historiée de la grande horloge comtoise, qui battait dans un coin son tic-tac régulier, ne put s'empêcher de dire tout haut, bien qu'elle fût seule :

— Huit heures ! grand Dieu ! et il n'est pas là ! Le gouïlland !... Je gagerais qu'il s'est saoulé ! Pourvu qu'il ne soit pas arrivé malheur au petit cochon !

... Les soupiroux du poêle de fonte rougeoyaient comme des yeux malades, lançant leurs rayons sur les ventres des buffets et jouant avec les moulures des pieds du lit. Le couvercle d'une marmite où cuisait le lécher des vaches, soulevé par la vapeur, se mit à battre un roulement semi-métallique, comme un appel infernal. La chatte, Mique, s'étira sur son coussin au bout du canapé, fit un énorme dos bossu, bâilla en ouvrant une gueule immense qui projeta ses moustaches en avant, s'étira du devant puis du derrière, et s'assit enfin, les yeux mi-clos, la queue soigneusement ramenée devant ses pattes.

La Guélotte retira la soupière placée sur l'avance du fourneau et dont le ventre, chaud et poli, luisait comme une joue

d'enfant. La colère grandissait et s'enflait en elle avec l'appréhension et le doute.

— Grand gouïlland ! grand soulaud ! grand cochon ! monologuait-elle à mi-voix.

Louis Pergaud
(Le roman de Miraut)

LES IDÉES

Situation : Sur le croquis, montre : la côte de Longeverne — la maison de Lisée — le revers du coteau. Dessine la route neuve. Dessine aussi la vieille route ; quelle différence caractérise les routes d'aujourd'hui et les routes d'antan, en montagne en particulier (tracé). Explique.

La chambre du poêle : Que nous laisse supposer cette expression, en ce qui concerne les autres pièces ? On serait tenté d'en déduire l'orientation de cette chambre. Sur ton croquis, montre les quatre points cardinaux.

Le poêle : En quelle matière est-il ? Dessine-le. N'oublie pas les soupiroux, ni l'avance du fourneau. Deux objets sont posés sur ce poêle : lesquels ?

La lampe à suspension : Quel combustible brûle-t-elle ? Cherche dans le texte le nom de ses diverses parties (3). A quelle heure fut-elle allumée ? Pourquoi si tard ? A quel moment de l'année pourrait donc se passer cette histoire ?

Autres meubles : Dresses-en l'inventaire. Lequel te semble le plus précieux ? Pourquoi ? Quel nom donnerais-tu à cette pièce ? Les deux objets posés sur le poêle ne te semblent-ils pas déplacés ? Que dévoilent-ils du caractère de la ménagère ?

Personnages : Qui vit dans cette pièce ? Que fait la femme ? Quels sentiments l'animent présentement ? Choisis, parmi les adjectifs suivants, ceux qui lui conviennent : distinguée — regardante — colérique — riche — vulgaire —

paisible — pauvre — inquiète — aisée — calme — soucieuse.

Quel autre personnage lui tient compagnie ? Quel adjectif résumerait le mieux son attitude ?

CLIMAT DU TEXTE

Quelle impression générale se dégage de cette description ? Cite au moins cinq exemples (mots importants, faits, attitudes, bruits) à l'appui de tes dires. A cette atmosphère, Pergaud oppose une attitude particulière. Qu'apporte cette opposition ?

LES MOTS

Si tu ignores le sens de certains mots, consulte le dictionnaire, puis complète :

Ménager sa provision : l'alpiniste ménage ; l'automobiliste m ; qui veut voyager loin m sa

Vaquier aux soins du ménage : en vue de ma course d'école, je vaque à ; avant notre départ en vacances, papa et maman

Les soupiraux du poêle : les soupiraux de, de, de

La Guélotte **brandit** son flambeau : le directeur de fanfare ; brandit son livret scolaire.

Je **gagerais** qu'il s'est saoulé :, dit celle-ci, que (le lièvre et la tortue.)

Un appel **infernale** : un 3 infernale.

Monologuer : quelles sont les deux parties de ce mot ? Trouve cinq mots construits avec le préfixe, cinq autres bâtis sur la racine grecque LOGOS.

L'appréhension et **le doute** : qu'appréhende donc la Guélotte ? de quoi doute-t-elle ? pourquoi ces deux sentiments s'installent-ils en elle ?

Demi, semi, hêmi, mi ? Choisis : l'eau monte à -jambe, puis à -corps. L'arbitre siffle la -temps. Il rentra de course à -mort de fatigue. En bordure des déserts, les habitants sont souvent -nomades. Les spectateurs ont pris place dans l'..... cycle. Groupez-vous en -cercle. La neige tomba vers la -décembre. Cet enfant paralysé est atteint d'..... plégie. Il nous regarde, -figue, -raisin. La Suisse est située dans l'..... sphère nord. Cette machine est -automatique. Arrivés à -chemin, ils firent -tour. Le chat les attendait, l'œil -clos. La salle sera -circulaire.

Définis chacun des verbes suivants en utilisant le mot d'où il est tiré : exemple : **rougeoyer**, c'est prendre une teinte rougeâtre. Nettoyer, c'est rendre ; larmoyer, c'est fondre en ; procède de même avec fossoyer, chatoyer, flamboyer, giboyer, rudoyer, s'apitoyer, corroyer, dévoyer, convoyer.

Classe dans l'ordre ces divers moments de la journée : lever du soleil — après-midi — crépuscule — aurore — matinée — potron-minet — soir — midi — aube — la brune — minuit — coucher du soleil — couvre-feu — point du jour — la nuit close.

LES PHRASES

Copie la phrase suivante : La nuit était (fin 3^e ligne) semblaient sommeiller. Comme tu peux le voir, cette phrase est très riche. Analysons tout ce qu'elle nous apporte :

Que font ? La nuit ? elle La Guélotte ? elle, elle, elle, et elle La clarté brasillante ? elle, et elle Les choses ? elles

Recherche les mots de liaison. Etablis le schéma de construction de la phrase.

Procède de même avec la phrase suivante : la chatte,

Mique, s'étira sur son coussin, la queue soigneusement ramenée devant ses pattes.

Pergaud affectionne l'emploi de la forme verbale terminée par ANT (participe présent).

Recherche tous les exemples du texte.

Cette forme, mal employée, est souvent un peu lourde. Evite ce défaut dans les phrases suivantes :

Dans le brûleur de cuivre, se balançant sur ses charnières, la mèche de coton rougeoya. Sous le soleil de plomb, (darder), les baigneurs Courbé sur son guidon, (pédaler), Poulidor Mon camarade, (poursuivre), ne tarda pas à A ma question difficile, mon père, (réfléchir), répondit

CES QUELQUES RENSEIGNEMENTS AIDERONT A COMPRENDRE LE SENS GÉNÉRAL DU TEXTE ET PERMETTRONT DE DONNER AUX ÉLÈVES DES PRÉCISIONS EN COURS D'ÉTUDE

Lisée est un chasseur, braconnier à ses heures, qui a eu tant d'anicroches avec le garde-chasse qu'il a dû, sous la pression de la Guélotte, sa femme, se défaire de son chien et de son fusil. Mais bon sang de chasseur ne saurait mentir ; Lisée a la nostalgie des joies ainsi perdues.

Il s'est rendu à la foire, nanti des économies familiales, pour y acheter un petit cochon. Bon vivant, il s'arrête à l'auberge avec ses amis. Quelques pots de vin aidant, il accepte les offres alléchantes de ses comparses, et rentrera porteur d'un nouveau fusil de chasse et accompagné d'un jeune chiot, Miraut, héros de ce roman. Faut-il préciser que tout son bas de laine s'est vidé à ces achats, et que le petit cochon espéré par la Guélotte attend toujours à la foire !

La feuille contenant le texte et les premiers exercices peut être obtenue au prix de 10 (dix) centimes l'exemplaire chez Charles Cornuz, instituteur, 1075, Chalet-à-Gobet s/Lausanne.

LES MAISONS

*Les vieilles maisons sont toutes voûtées,
Elles sont comme des grand-mères
Qui se tiennent assises, les mains sur les genoux,
Parce qu'elles ont trop travaillé dans leur vie.
Mais les neuves sont fraîches et jolies
Comme des filles à fichus,
Qui, ayant dansé, vont se reposer.*

*Le soleil couchant brille dans les vitres,
Les fumées montent, dévidées, et leurs écheveaux embrouillés
Tissent aux branches des noyers, de grandes toiles d'araignées.*

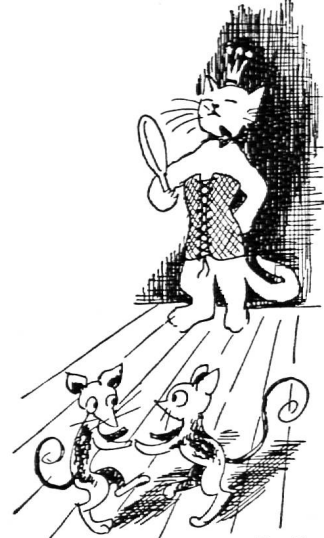
*Et pendant la nuit, sur les toits,
L'heure du clocher, dont les ressorts crient et le poids descend,*

*S'en va vers les champs,
Et réveille subitement toutes les maisons endormies.*

C.F. Ramuz.

viso

la haute couture de la gaine



ON PEUT DANSER, IL
ADMIRE SA

viso

Fabricant : Paul Virchaux
2072 St-Blaise/NE

Tél. (038) 3 22 12

CARAN D'ACHE



« Gouache »
CARAN D'ACHE

Couleurs couvrantes
d'une luminosité incomparable.
Mélange très facile !

Etui de 15 couleurs 11.15

Etui de 8 couleurs 5.25 et 6.45

Gouache en tubes. Etui de 15 couleurs 14.25

Home d'enfants 2608, Courtelary (BE)

Ensuite de démission honorable — retraite — le poste de directeur du Home d'enfants de Courtelary est mis au concours.

Exigences pour le directeur : brevet d'instituteur ou titre équivalent. Caisse d'assurance du corps enseignant bernois. L'épouse doit collaborer à la direction de l'économat et de l'internat.

Prestations en nature : logement, pension et blanchissage.

Entrée en fonctions : 1^{er} avril 1969.

Pour tous renseignements (salaires, cahier des charges, visites, etc.), s'adresser à la direction du Home d'enfants, 2608 Courtelary (BE), tél. (039) 4 91 27.

Les postulations doivent être envoyées à M. François Waelchli, président du Home, 2613 Villeret, jusqu'au 9 novembre 1968.



pinocchio

LA BOUTIQUE DU BON JOUET

Jeux, jouets, disques et matériel éducatif hautement sélectionnés

10, ÉTIENNE-DUMONT, GENÈVE

(Pinocchio est un magasin à but non lucratif)

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

école **lémania** lausanne

3, chemin de Préville
(sous Montbenon)
Tél. (021) 23 05 12

**prépare à la vie
et à toutes les situations
dès l'âge de 10 ans!**

Études classiques,
scientifiques et
commerciales.
Secrétaires de direction,
comptables, sténodactylos.
Cours du soir.

**Cours de français
pour étrangers**

Administration cantonale vaudoise

Un poste d'

inspecteur scolaire

est actuellement au concours.

Conditions : Brevet d'instituteur et brevet pour l'enseignement dans les classes supérieures ou titre jugé équivalent.

Les offres doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement primaire, place de la Cathédrale 6, 1005 Lausanne, jusqu'au 15 octobre, où tous renseignements complémentaires peuvent être demandés.

Office du personnel

Pour les machines cartonnage et reliure,
adressez-vous à la fabrique de machines



Jos. Hunkeler

4806 Wikon

Tél. (062) 8 19 68

cisailles à carton — massicots — presses
grand choix



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La CAISSE-MALADIE qui garantit actuellement plus de 1700 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE,
Tél. 23 85 90



Librairie

PRIOR

Cité 9 - Tél. 25 63 70

GENÈVE

Succ. Rôtisserie 2

achète
vend
échange

tous les livres neufs et d'occasion et tous les livres
d'école



La nouvelle elna est si simple...

- ★ La nouvelle ELNA est simple parce qu'elle ne comporte que 2 principaux organes de réglage.
- ★ La nouvelle ELNA est simple à l'entretien parce qu'elle ne comprend que 9 points de lubrification facilement accessibles et aussi parce qu'elle est contrôlée gratuitement à l'école 2 fois l'an par l'usine.
- ★ Très intéressantes conditions de livraison.
- ★ Reprise des anciennes machines aux plus hauts prix.
- ★ 5 ans de garantie complète (y compris le moteur).

BON ★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★
 ★ **pour** - le prospectus richement illustré des nouveaux modèles ELNA.
 - des feuilles de couture gratuites, au choix.
 ★ NOM :
 ★ Adresse :
 ★ Expédiez s.v.p. à ELNA S.A., 1211 Genève 13
 ★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

AUTOMNE ENSOLEILLÉ

Riviera italienne, à deux pas de la Côte d'Azur.
 Maison suisse. Tout confort. Prix modérés.

**Pension San Giorgio, Via Vittorio Veneto 40,
 I-18012 Bordighera (Italie).**

LE SPORT... FORME LA JEUNESSE

Adressez-vous
 au
 spécialiste



EGYPTE

23 déc. 1968 — 6 janv. 1969

31 mars — 14 avril 1969

Avion Genève - Le Caire - Assouan et retour.

Pyramides et mosquées — Memphis — Saqqara — Luxor — Thèbes — Karnak — Assouan —
 Kom Ombo — Edfou. **Tout compris : depuis Fr. 1340.—.**

Excursion facultative à **Abou-Simbel.**

Une semaine en plus : Abydos — Tell el Amarna — le Fayoum. depuis Fr. 445.—.

— Programme détaillé sur demande —

LES VOYAGES **Pour l'Art** 20, av. Valmont, 1010 LAUSANNE, tél. (021) 32 23 27
 dès le 1^{er} novembre : (021) 32 52 96

Une heureuse nouvelle pour tous les écoliers de 8 à 15 ans !

ENFANTS ! PARENTS ! ÉDUCATEURS ! ENSEIGNANTS ! ATTENTION !

amis - COOP

la REVUE-MAGAZINE de la coopération scolaire française,
de l'école et de la famille, sera introduite en Suisse romande en 1969.

De quoi s'agit-il ?

D'une revue mensuelle paraissant 9 fois par année, de haute qualité, rédigée en collaboration avec les enfants des coopératives scolaires, imprimée en 4 couleurs sur 48 pages 19 x 29 cm. Délassante, instructive, amusante, la revue AMIS-coop est très variée, contient des documents historiques et géographiques pour l'école, des nouvelles illustrées, des bandes dessinées, des jeux, des reportages sportifs, etc. Conçue par des enseignants, AMIS-coop a obtenu en 1967 la Coupe Emile de Girardin attribuée par l'Office du vocabulaire français aux journaux de bonne tenue et les plus remarquables pour leurs efforts en faveur du respect de la langue française. AMIS-coop tire déjà à plus de 100 000 exemplaires.

Pour son introduction en Suisse, AMIS-coop bénéficiera, grâce au mouvement coopératif, d'une réduction sensationnelle de plus de 50 % sur son prix d'abonnement.

L'abonnement annuel est donc offert au prix réduit de Fr. 4.— (au lieu de Fr. 8.50).

(Pour GENÈVE : Fr. 5.—, le supplément donnant droit à l'affiliation au « CLUB AMIS-coop » permettant de participer à plusieurs manifestations gratuites durant l'année.)

De plus, chaque nouvel abonné pour 1969, inscrit avant le 10 novembre, recevra avec le numéro de janvier 1969 celui de décembre 1968 à titre entièrement gratuit !

Comment s'abonner ?

En retournant dès que possible au Centre régional ci-dessous correspondant à votre lieu de domicile le bulletin d'inscription, collé au dos d'une carte postale uniquement, puis en versant le montant de l'abonnement avant fin 1968 :

Pour GENÈVE CCP 12 - 725, Coop Genève (Fr. 5.—). Pour toute la Suisse romande sauf Genève : CCP 10 - 207 92, Séminaire coopératif romand, Lausanne (Fr. 4.—).

Adresses des centres régionaux recevant les bulletins d'inscription :

Rayon de Coop Genève : Relations publiques coop, 5, rue Bautte, 1200 GENÈVE	Tél. (022) 31 20 50
Rayon de Coop Lausanne : Publicité coop, rue Chaucrau 3, 1003 LAUSANNE	Tél. (021) 23 15 23
Rayon de Coop Neuchâtel : Relations publiques coop, Treille 4, 2000 NEUCHÂTEL	Tél. (038) 4 02 02
Rayon des CR La Chaux-de-Fonds : Publicité coop, Serre 90, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS	Tél. (039) 3 27 24
Rayon des CR Fribourg : Coop Fribourg, case postale 237, 1700 FRIBOURG	Tél. (037) 2 78 76
Reste de la Suisse * : Séminaire coopératif romand, av. Vinet 25, 1004 LAUSANNE	Tél. (021) 25 04 08

Important :

Sur demande à l'un des centres régionaux ci-dessus, un NUMÉRO SPÉCIMEN de la revue-magazine « AMIS-coop » vous sera adressé sans frais jusqu'à épuisement des stocks.

A découper ou à recopier et à coller sur une carte postale, s'il vous plaît.

M./Mme _____, parent soussigné, souscrit un abonnement à la revue « AMIS-coop » (9 numéros par an) pour son enfant :

NOM : _____ PRÉNOM : _____

RUE : _____ N° POSTAL ET LOCALITÉ : _____

DÉPENDANT DU RAYON DE LA COOPÉRATIVE DE : _____

Afin de bénéficier du prix spécial d'abonnement de Fr. 4.—, le soussigné s'engage à acquitter ce montant avant fin 1968 sur le CCP 10 - 207 92, Séminaire coopératif romand, Lausanne. Pour Genève, sur le CCP 12 - 725, Coop Genève = Fr. 5.—, le supplément de Fr. 1.— donnant droit à l'affiliation de mon enfant au « CLUB AMIS-coop » et à participer à plusieurs manifestations gratuites par an.

Date : _____ Signature du parent : _____

N. B. — L'abonnement se continue d'année en année s'il n'est pas résilié au 30 novembre.
Changements de prix réservés.

* En Suisse alémanique et dans le rayon de Coop Bienne, le prix d'abonnement pour un an est de Fr. 8.50.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN

1820 Montreux 1

J. A.